

*Organisation des tests de sélection pour le Titre
Professionnel :
SECRÉTAIRE ASSISTANT(E)*

TESTS DE SELECTION ORGANISÉS PAR L'ORGANISME DE FORMATION
FORMAPI

Ces tests se composent des épreuves suivantes :

- Epreuve écrite 1 – Durée : 45 minutes

Un questionnaire de culture général

- Entretien – Durée : 30 minutes

Un entretien oral permettant de mesurer la motivation du candidat et sa capacité à se projeter dans la formation et le métier.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition au **03.80.74.08.88** ou à l'adresse mail suivante : inscription@formapi.fr